

LIMOGES MÉTROPOLE
—
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 22 octobre 2024

Objet : **Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la modification n°8 du Plan local d'urbanisme de Limoges.**

N° 25760

Le Code général des collectivités territoriales,
le Code de l'aménagement et notamment ses articles L123-1 et suivants et R123-1 et suivants,
le Code de l'urbanisme, notamment l'article L123-1,
le Code des relations entre le public et l'administration, et notamment son article L. 321-1,
la délibération du Conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 12 mai 2023 précitant la modification n°8 du Plan local d'urbanisme (PLU) de Limoges,
la décision de Monsieur le Président du Tribunal administratif de Limoges en date du 26 août 2024 signant M. Bernard DELACÉ, en qualité de représentant légal,
CONSIDÉRANT la nécessité de soumettre à enquête publique la proposition de modification n°8 du PLU de Limoges.

ARRÊTE

ARTICLE 1. Il y a lieu conformément à l'article L123-12 du code de l'urbanisme, de procéder à l'enquête publique relative à la modification n°8 du Plan local d'urbanisme de la commune de Limoges. Cette enquête consiste à recueillir, sur une tribune de la ville centre (SAC) en une zone Naturelle Urbaine de la zone (NU) sur le secteur de la Forêt Bleue.

L'enquête publique sera ouverte du lundi 4 novembre 2024 à partir de 9h30 au mercredi 20 novembre 2024 à 18h30 unless soit pendant 17 jours consécutifs. Le siège de Limoges Métropole situé au 39 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges, y est désigné comme siège de l'enquête publique.

ARTICLE 2. La décision relative à l'enquête présentée à l'article 1 sera tenue à la disposition du public pendant 17 jours consécutifs du lundi 4 novembre 2024 à partir de 9 heures 00 au mercredi 20 novembre 2024 jusqu'à 18h30 aux dates et aux lieux suivants :

- Dans les locaux de la Direction de l'Action Sociale et territoriale de la mairie de Limoges, situés au **35 avenue Beaudin, 87000 Limoges**, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, soit du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
- Au siège de Limoges Métropole, situé au **39 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges**, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, soit du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Limoges (<https://www.limoges.fr>) en sur le site internet de Limoges Métropole (<https://www.limoges-metropole.fr>) ainsi qu'enquête publique (E).

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la modification n°8 du Plan local d'urbanisme de Limoges

1 DOCUMENT - Publié le 11 Octobre 2024

 **25760.pdf**
(.pdf, 193,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**